

Monsieur Maurice Grimard
tire sa révérence après plus de 18 ans au service de Parisville



Bienvenue au nouveau maire, *Monsieur René Guimond*



Déchets
14 et 28 décembre
11 et 25 janvier
8 et 22 février



Recyclage
7 et 21 décembre
4 et 18 janvier
1^{er} et 15 février



Matières compostables
14 décembre
22 février



Maire

Monsieur René Guimond

Conseillère, siège #01

Madame Cathy Michel

Conseiller, siège #02

Monsieur Dany Boucher

Conseiller, siège #03

Monsieur Jean-François Bienvenue

Conseiller, siège #04

Monsieur Samuel Castonguay

Conseiller, siège #05

Monsieur Jason Tousignant

Conseiller, siège #06

Monsieur Daniel Brisson

Directrice générale et greffière-trésorière

Dominique Lapointe

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Karine Paquet

Agente de bureau & réceptionniste

Amélie Grimard

Inspecteur municipal

Jean Lépine

Inspection en bâtiment

(Émission permis et certificats)

1 866 441-0404

inspection@mrcbecancour.qc.ca

Bureau municipal

975, rue Principale Ouest

Parisville (Québec) G0S 1X0

Tél. : 819 292-2222 • Téléc. : 819 292-1514

info@municipalite.parisville.qc.ca

www.municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00 et
13h00 à 16h00

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 13h30 à 15h

Mercredi : 18h30 à 20h00

Tél. : 819-292-2644

Office municipal d'habitation au cœur du Québec :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h00

Tél. : 819-367-2166

direction@omhcdq.com

Fabrique – 819-292-2058

fab@municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture Bureau de poste :

Lundi : 9h30 à 13h et
14h à 15h30

Mardi au vendredi : 9h30 à 12h45 et
14h à 15h30



Je me présente, René Guimond, votre nouveau maire. Pour ceux qui résident depuis longtemps à Parisville, ce sera du rafraîchissement. Pour les nouveaux résidents, voici mon portrait. Cela fait 56 ans que je vis à Parisville, y étant né. Marié et père de trois enfants, je suis aussi grand-père de trois petits bouts de choux. J'ai repris la ferme de mes parents Hélène et Henri-Noël, avec mon épouse Josée en 1990. Depuis 2015, je travaille chez Équipements Tousignant à Ste-Cécile-de-Lévrard.

Je commence mon quatrième mandat au sein du conseil municipal et je souhaite continuer à faire avancer les dossiers avec votre soutien. Le conseil accueille cette année de nouveaux membres. Nous avons la chance d'avoir des gens qui s'impliquent et qui ont à cœur de travailler en équipe. La municipalité et le conseil peuvent compter sur du personnel de bureau et des employés municipaux extraordinaires et très compétents.

Pour ce qui est des affaires courantes, l'hiver arrive et n'oublions pas la sécurité. Et ça, autant pour les piétons que pour les automobilistes. Les règles pour le déneigement doivent aussi être appliquées.

La fin de l'année est signe de budget. Le conseil devra se réunir à quelques occasions pour la réflexion et la rédaction de ce dernier.

Pour ma part, je vais participer pour la première fois au budget de la MRC et du service incendie. Ce sont des dépenses importantes pour la municipalité.

Le dossier de la réfection de la rue Principale suit son cours. Les négociations avec le MTQ sont longues et ardues.

En terminant, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une excellente saison hivernale.


René Guimond, maire



Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: **10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre**

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnatrices:

**Dominique Lapointe, Karine Paquet
et Amélie Grimard**

Montage et conception graphique:
Les Publications Municipales - 1 877 553-1955





PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL 7 DÉCEMBRE 2021

Les dates des séances de 2022 seront publiées via une circulaire prochainement.

À 19 h 30 à la salle municipale située au 1260, rue St-Jacques (Les portes ouvrent à 19 h 25).

Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles via le site internet de la municipalité au www.municipalite.parisville.qc.ca sous l'onglet «Administration municipale».

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS - ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Vous aimeriez être au cœur de la planification de certaines activités de loisirs ?

Communiquez avec nous pour mentionner votre intérêt : 819 292-2222 ou info@municipalite.parisville.qc.ca

Sachez que des fonds sont disponibles pour la réalisation d'activités ou de projets formateurs destinés aux jeunes de notre municipalité. Il ne manque que vos idées et des gens motivés pour les réaliser!

VOUS ÊTES UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE?

Le compte de taxes produit en début d'année demeure en vigueur toute l'année. Il est important de noter que **la Municipalité n'émet pas de nouveau compte de taxes à la suite d'une transaction immobilière.**

Vu les délais de traitement de la mise à jour du rôle d'évaluation, il peut arriver que le compte de taxes s'appliquant à votre propriété soit expédié au nom de l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait d'aucune façon à l'obligation de payer les taxes rattachées à cette propriété.

Tout paiement effectué après les dates d'échéance entraîne l'ajout de frais d'intérêt.

Comme responsable du paiement des taxes rattachées à votre propriété, vous devez vous assurer que celles-ci sont ou seront payées aux dates d'échéance prévues.

Vous pouvez obtenir une copie de vos comptes de taxes en contactant la municipalité aux coordonnées habituelles

ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

N'hésitez pas à nous signaler des problèmes reliés au réseau routier et/ou à la signalisation qui nécessitent une intervention rapide : un objet encombrant qui bloque une rue, un affaissement majeur de la chaussée, un nid-de-poule, etc.

Voici les façons de procéder :

Pour les routes du ministère des Transports (route 226 - Principale - et route 265)

- Composez le 511 et sélectionner l'option 2 ou les contacter via leur page Facebook

Pour l'ensemble de la municipalité (sauf routes 226 et 265)

- Composez le 819 292-2222 ou le 819 692-0627

Si vous constatez une anomalie associée à un problème non urgent, vous pouvez également remplir le formulaire « Plainte ou Requête » disponible au www.municipalite.parisville.qc.ca et l'acheminer directement à la municipalité par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION 2022-2023-2024

L'évaluation foncière: comment s'y retrouver?

Dans quelques semaines, vous recevrez votre compte de taxes 2022. Plusieurs auront la surprise de voir leur évaluation foncière exploser suite au dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation. Je vous invite donc à lire les prochaines lignes afin de comprendre comment l'évaluation foncière fonctionne.

Qu'est-ce que le rôle d'évaluation foncière?

Le rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés dans une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété, laquelle valeur est déterminée sur la base de sa valeur réelle.

Les administrations municipales se servent du rôle d'évaluation foncière pour effectuer un partage des dépenses municipales entre les propriétaires en proportion de la valeur inscrite au rôle.

Comment établit-on la valeur d'une propriété?

Pour déterminer la valeur réelle d'un immeuble, l'évaluateur a recours à trois méthodes reconnues dans le domaine de l'évaluation : la méthode du coût, celle de comparaison et celle du revenu.

La méthode du coût permet à l'évaluateur d'estimer la valeur d'une propriété en établissant son coût de remplacement. Celle-ci s'obtient en ajoutant à la valeur du terrain le coût des constructions à l'état neuf, moins les dépréciations (usure du bâtiment causée par l'âge, par exemple).

La méthode de comparaison permet à l'évaluateur de se faire une opinion sur la valeur d'une propriété en la comparant aux prix auxquels se sont vendus des immeubles situés dans le même secteur, et ce, à une date déterminée. Ces immeubles doivent être relativement semblables à celui sur lequel porte l'évaluation. Dans son calcul, l'évaluateur procède à des ajustements pour tenir compte des différences existantes entre les propriétés comparées.

La méthode du revenu est utilisée dans le cas des propriétés générant des revenus (immeubles à logements et immeubles commerciaux, par exemple). Elle consiste à convertir ces revenus

en capital immobilier. Cette méthode se base essentiellement sur l'étude du marché locatif et des frais d'exploitation des immeubles.

Comment savoir si l'évaluation d'une propriété est juste et raisonnable?

Actuellement, la façon la plus rapide consiste à estimer le montant que l'on aurait obtenu pour la propriété si elle avait été vendue le 1er juillet 2020. Une vérification sommaire des transactions immobilières dont a fait l'objet des immeubles semblables situés dans le quartier où se trouve cette propriété peut aussi servir de guide.

Le nouveau rôle d'évaluation indique que l'on a réévalué une propriété, pourtant personne n'est venu la revisiter. Comment est-ce possible?

Lors du dépôt d'un rôle, c'est la description apparaissant dans le dossier de la propriété qui sert de base au travail de l'évaluateur. Elle peut provenir d'une inspection effectuée il y a un, trois ou même huit ans.

Pour le rôle 2022-2023-2024, l'évaluateur a déterminé la valeur d'un immeuble en fonction du prix qu'aurait, selon toute probabilité, obtenu son propriétaire s'il l'avait vendu le 1er juillet 2020 et de la description qu'en a faite l'inspecteur du Service de l'évaluation lors de sa dernière visite.

Pourquoi refait-on le rôle d'évaluation tous les trois ans?

L'évaluation doit refléter la situation du marché immobilier local. Comme il évolue continuellement, la loi exige que l'évaluateur confectionne un nouveau rôle tous les trois ans. En d'autres mots, il doit faire en sorte que la valeur des immeubles inscrits au rôle tende à représenter 100 % de leur valeur marchande en date du 1er juillet de l'année précédant la date du dépôt du rôle (soit le 1er juillet 2020 pour le rôle 2022-2023-2024, puisqu'il a été déposé le 15 septembre 2021).

Est-il possible de contester l'évaluation foncière?

Toute personne en désaccord avec une valeur ou toute autre information inscrite aux nouveaux rôles d'évaluation 2022-2023-2024 peut demander à la Municipalité de Parisville de réviser son dossier. Cette demande doit cependant lui être acheminée au plus tard le 30 avril 2022. Pour se prévaloir de ce droit, le contribuable doit remplir un formulaire de demande de révision qu'il peut se procurer au bureau de la municipalité. Des frais sont exigés pour chaque demande de révision et varient selon la valeur inscrite aux rôles.

J'espère que nous avons réussi à éclairer plusieurs d'entre vous. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout renseignement.

Dominique Lapointe,
Directrice générale & greffière-trésorière

MOT DE LA DG

Où en sommes-nous ?

D'abord et avant tout, je désire vous présenter une nouvelle recrue dans l'équipe municipale, il s'agit de madame Amélie Grimard ! Une Parisvilloise dans le sang qui cumule près de 30 ans au service à la clientèle, qui est très impliquée dans tout ce qu'elle entreprend et qui apporte un vent de fraîcheur de par sa personnalité pétillante et sa bonne humeur contagieuse. Vous aurez certainement l'occasion de le constater par vous-même dans les prochains mois puisqu'elle occupe, depuis le 1er novembre dernier, les fonctions d'agente de bureau et réceptionniste au sein de l'équipe. Nous sommes très heureux d'accueillir Amélie parmi nous et lui souhaitons la bienvenue dans le monde municipal qui regorge de défis tous autant plus stimulant les uns que les autres.



Les élections municipales ont aussi apporté leurs lots de changements et d'adaptation au sein de la municipalité. Vous trouverez dans les pages suivantes, une présentation de votre nouveau conseil municipal. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et je profite de l'occasion pour remercier les élus sortants, mesdames Carole Plamondon et Marie-Blanche L'Hérault ainsi que monsieur Maurice Grimard. J'ai beaucoup apprécié travailler avec chacun d'entre vous. Je me permets également de souligner la chance que j'ai eue d'avoir comme Maire, durant ces 12 dernières années, un homme de cœur, impliqué, à l'écoute, d'un grand soutien et avec qui j'ai pu développer une belle complicité et une confiance mutuelle facilitant grandement mon travail au quotidien ! Merci Maurice xxx

Passons maintenant à la situation actuelle concernant les projets en cours et ceux qui seront abordés dans les prochains mois :

Construction d'un nouveau puits P-3

Le projet de réfection du puits P-1 existant en procédant à la construction d'un nouveau puits P-3 est maintenant terminé. Le rapport d'étude hydrogéologique qui a été rédigé suite aux travaux de forage du nouveau puits et des essais de pompages a été déposé au conseil en octobre dernier. Celui-ci était requis pour l'obtention d'une autorisation (CA) de prélèvement en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Le coût total de ses travaux s'élève à un peu plus de 137 000\$.

Achats et installation de compteurs d'eau dans les commerces et fermes du territoire de Parisville

Au printemps dernier, la municipalité a procédé à la première vague d'achat et d'installation de compteurs d'eau pour les commerces, les fermes et sur un échantillonnage de 20 résidences. Plus de 43 nouveaux compteurs à ultrason ont été installés en date d'aujourd'hui. Une deuxième vague d'installation sera mise en place en début d'année 2022 pour compléter le dossier avec plus de 15 compteurs supplémentaires à être installés. C'est une obligation qui est imposée par le ministère des Affaires municipales dans le cadre

de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable et cela doit être fait par un plombier accrédité selon le code du bâtiment. Il nous a aussi été demandé de mettre à jour notre règlement sur l'utilisation de l'eau potable afin de le resserrer davantage, ce qui a été fait en septembre dernier.

Travaux de réfection de la rue Principale et de la rue Thibaudeau

En juillet 2019, la municipalité de Parisville a mandaté la firme SNC-Lavalin pour la réalisation de plans et devis afin de réaliser le remplacement de conduites d'aqueduc et égout dont l'âge est avancé et considérant que le MTQ prévoyait des travaux de pavages en 2020 et sachant également que ces travaux seraient admissibles à une aide financière du MAMH. Ensuite, la municipalité a pris l'initiative de proposer au MTQ d'établir un partenariat afin de réaliser les travaux de reconstruction de chaussée en collaboration. Le Ministère a accepté, en janvier 2020, de collaborer au projet et d'y inclure les travaux de réfection de l'égout pluvial et de reconstruction de voirie sur environ 600 mètres sur la rue Principale à l'ouest de l'intersection de la route 265 et ainsi qu'à notre demande, la reconstruction de trottoir sur environ 450 mètres à l'est de cette même intersection ainsi que l'ajout de la rue Thibaudeau. Nos ingénieurs ont pu ensuite poursuivre leur analyse afin de proposer des plans et devis, or plusieurs problématiques ont été rencontrées, en voici quelques-unes :

- La rénovation cadastrale est venue brouiller les cartes et a demandé à ce qu'un arpentage des lieux soit refait complètement pour préciser les assises de la rue Principale.
- Des forages supplémentaires (caractérisation environnementale) ont dû être refaits afin de satisfaire au règlement concernant la valorisation des matières résiduelles (RVMR), au règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT) et au règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RESC). Ces forages ont grandement retardé le projet, mais sont nécessaires et essentiels pour prévoir adéquatement une contamination potentielle.
- Une demande du MTQ à régulariser l'espace de stationnement devant le bureau municipal et l'église a nécessité plusieurs rencontres et questionnements afin de corriger les plans et devis initiaux.
- L'aménagement de la rue Thibaudeau a également été repensé pour accroître la sécurité des usagers et revaloriser ce secteur du village.
- La largeur des entrées de chacun des citoyens doit être analysée en fonction des règlements en vigueur du MTQ, ce qui causera bien des maux de tête à certains citoyens qui ont actuellement des entrées plus larges que le MTQ le permet. La municipalité travaille actuellement à analyser chacun des dossiers et négocie avec le ministère afin de pouvoir trouver la meilleure solution et surtout la plus profitable pour nos citoyens.
- Les chemins de détour doivent également être prévus à l'avance en fonction des contraintes découlant de nos travaux ainsi que ceux des municipalités voisines, ce qui n'est pas chose facile.

Il n'est pas toujours simple de procéder à des travaux de cette envergure, nous travaillons activement avec la firme d'ingénieur et avec la collaboration du MTQ à faire avancer ce dossier pour réussir à réaliser les travaux au courant de l'été 2022 si tout va bien. Nous devons toutefois rester réalistes : il y a de fortes chances que ces travaux ne soient réalisés qu'en 2023 vu sa complexité.

Projet de réfection des infrastructures de loisirs

Un projet de réfection des infrastructures de loisirs a été déposé le 20 août dernier dans le cadre d'une demande de subvention pour le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure. L'ajout de nouvelles composantes, tel que des abris de joueurs sur les terrains de balle molle et de soccer, ainsi qu'une cabane de marqueur et une nouvelle estrade mobile viendrait redonner vie à ces installations déjà fréquentées, mais aurait certainement un effet positif sur les usagers augmentant ainsi leur confort et l'aspect pratique que ces commodités peuvent procurer. La réfection de la patinoire est sans contredit la mise aux normes la plus importante à réaliser pour la sécurité de nos usagers. Nos assureurs ont soulevé plusieurs endroits où la bande est abimée et/ou percée et cela représente un risque important de blessures pour les usagers. Des réparations mineures ont d'ailleurs été faites pour sécuriser les bandes pour la saison 2021-2022. Il en est de même pour l'abri des joueurs de la patinoire qui est quasi inutilisable dans son état actuel. Le remplacement de l'éclairage existant désuet et énergivore à grande consommation et à peu de rendement est aussi prévu dans ce projet. Au terrain de balle molle, on compte 12 luminaires de 1350 watts chacun pour un total de 16 200 kw représentant un tarif annuel de 1 814.40\$ en électricité. Le remplacement au DEL avec 12 luminaires de 300 watts chacun pour un total de 3 600 kw représenterait une facture annuelle de 403.20\$ et une économie d'énergie considérable. À la patinoire, 4 luminaires seraient également à remplacer au DEL et une économie d'énergie serait similaire au scénario du terrain de balle molle. Le projet dans son entièreté représente une somme de près de 165 000\$. Nous espérons recevoir une réponse favorable à cette demande de subvention qui pourrait couvrir plus de 67% de nos dépenses.

Budget 2022

Nous sommes entrés, depuis quelques semaines déjà, dans la fameuse période budgétaire. Nous nous affairons à préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent. Nous devons également composer avec le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière. Une présentation de ce budget 2022 aura lieu dans les prochains jours. Un communiqué vous sera également distribué à cet effet.

Espérant que cela aura pu vous informer davantage sur les projets actuels de votre municipalité !

Dominique Lapointe
Directrice générale et greffière-trésorière

REMERCIEMENTS AUX ÉLUS SORTANTS

En novembre 2021, nous avons dû dire au revoir à trois élus sortants. Nous ne pouvons passer sous silence l'engagement et le dévouement de ces trois Parisvillois de cœur. Les membres du conseil et les employés municipaux tiennent à les remercier sincèrement pour leur implication, disponibilité et dévotion pour notre municipalité. Votre passage laissera des traces indélébiles dans le grand livre de Parisville. Bonne continuité et un grand MERCI.

Madame Carole Plamondon

Élue aux élections de novembre 2017, sans opposition, madame Carole Plamondon vient de terminer son unique mandat comme conseillère #6. Un mandat bref, mais ô combien intense.

Très présente et près des citoyens de Parisville, elle a toujours été disponible et à l'écoute. Sa porte était en tout temps grande ouverte pour écouter les Parisvillois et elle se faisait fière porte-parole de ceux-ci. Elle voulait ÊTRE LÀ pour le citoyen et elle l'a fait avec brio

Bien impliquée à la bibliothèque et dans le milieu, certains auront eu la chance d'assister à des conférences animées par Carole. Grande amoureuse de la nature et des animaux, elle en parle avec passion, de même que pour les arts. Saviez-vous que Carole est une artiste?

Carole, vos années au sein du conseil auront été bénéfiques pour tous. Vous avez laissé votre trace dans l'histoire de Parisville et nous en sommes reconnaissants.

Merci Carole pour votre grand dévouement.

Madame Marie-Blanche L'Hérault

Il y a quelques décennies, madame Marie-Blanche l'Hérault est arrivée à Parisville pour enseigner et elle y est toujours ... « Parisville est ma place » disait-elle.

Nommée Conseillère # 6 en 1982 pour quelques mandats, elle prend une pause pour mieux revenir en tant que conseillère des huit dernières années. Elle occupa ce poste avec diplomatie et respect.

Outre son rôle de conseillère, elle a toujours été très impliquée dans sa communauté. Dévouée et enthousiaste, elle contribuera à de nombreux projets et dossiers pour notre municipalité. Que ce soit pour la recherche et le dessin des armoiries de Parisville, la présidence du comité touristique, les comités du CLD, du CIEL, de la semaine de la municipalité et du centre de documentation c'est avec cœur et acharnement qu'elle se dévoue. Alors qu'elle dirigeait le comité fleuri, en 1987, Parisville remporta le premier prix régional pour la région Mauricie/Bois-Francs. Une très belle reconnaissance pour notre milieu. Il ne faut surtout pas passer sous silence le parc linéaire Le Petit Deschaillons. Beaucoup d'ardeur, de temps et d'amour a été déployé par madame L'Hérault dans ce

projet. De grands succès découlent de vos réalisations et implications.

Ici, nous tenons à vous témoigner la reconnaissance de tous. Maintenant, profitez de votre temps pour la lecture, vos magnifiques fleurs et quelques voyages.

Merci à Marie-Blanche, une grande dame de Parisville.

Monsieur Maurice Grimard

Nommé conseiller #5 le premier août 2003, il assumera ce rôle durant six ans. Ensuite, c'est le poste de maire qu'il occupera pour une durée de trois mandats.

12 ans comme maire...

Il a coulé beaucoup d'eau sous le pont de la « Déchirure » depuis son entrée dans la politique municipale de Parisville.

Monsieur Grimard a toujours eu à cœur sa communauté et pour cette raison il s'est beaucoup impliqué. Il est de ceux qui se sont investis sans compter et qui ont très largement contribué à l'essor harmonieux de la collectivité. De plus, son dévouement et sa détermination ont soutenu l'amélioration de la qualité de vie des Parisvillois. Son implication lui tenait à cœur et il le faisait avec intérêts, engouement et passion. Tout ce temps investi, il l'a investi pour le bien des citoyens de Parisville, car il croyait en sa municipalité.

Certains anciens collègues professeurs le nommaient affectueusement « le sage ». C'est vrai, il y a toujours une touche de sagesse dans ces propos. Il prend toujours le temps d'évaluer et de prendre connaissance des deux côtés de la médaille avant de se faire un avis final. Ce trait de personnalité aura, sans aucun doute, permis aux membres de son équipe de voir les choses différemment et de façon plus posée et réfléchie.

On ne peut certainement pas souligner toutes vos réalisations des dernières années dans ce

court texte, mais on peut certainement vous démontrer toute notre appréciation et notre gratitude pour votre implication municipale.

Monsieur le maire, vous pouvez quitter la tête haute. Vous avez contribué à faire de Parisville un endroit où il fait bon vivre.

Merci!

À vous 3, soyez assurés qu'il y aura toujours une place pour vous dans notre municipalité!

ENREGISTREMENT DES CHATS ET DES CHIENS **SPA Mauricie**

Les licences sont obligatoires à Parisville, elles sont annuelles et valides pour une période de 12 mois débutant le jour où elles ont été émises. Le renouvellement de la licence doit se faire dans les 30 jours qui précèdent la date d'anniversaire de son émission.

819-376-0806
client@spamauricie.com

UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819 292-2222 ou par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les meilleurs délais.

Merci de votre collaboration!



Projets de CONSTRUCTION RÉNOVATION

↓

CRÉDIT DE TAXES APPLICABLE À LA VALEUR AJOUTÉE

↓

TOUS LES DÉTAILS:
WWW.MUNICIPALITE.PARISVILLE.QC.CA



PRÉSENTATION DES ÉLUS

Conseillère #1



Établie à Parisville depuis seulement deux ans et demi, c'est comme si j'y avais toujours habité en occupant aujourd'hui la maison de mes grands-parents Lucie et Jean-Claude.

J'ai terminé mes études en 2018 et je suis maintenant ingénieure en génie civil. Je travaille principalement sur des projets d'infrastructures municipales et je compte partager mes connaissances et mon expertise dans le domaine pour tous les projets à venir dans notre municipalité.

Au plaisir!

Cathy Michel

Conseiller #2



Salutations à vous citoyens de Parisville!

Je me présente, Dany Boucher. Immigré à Parisville depuis l'âge de 21 ans, je représenterai le siège de conseiller #2, et ce pour un quatrième mandat. Ayant travaillé pendant 11 ans à La Coop Parisville à Parisville, 15 ans pour La Coop fédérée à Trois-Rivières et depuis peu maintenant pour MTI Canada Inc à Lévis, ce petit cheminement m'a permis et me permet d'apprécier notre municipalité de Parisville... je ne suis pas originaire, mais y est très attaché. Et c'est une des raisons pourquoi je m'implique dans la vie municipale, pour rendre ce milieu de vie encore meilleur.

Au plaisir.

Dany Boucher

Conseiller #3



Déjà 12 années de passées à vous servir à titre de conseiller municipal. Cette année, le conseil compte quelques nouveaux visages et c'est très enthousiasmant. Ce sont des personnes avec lesquelles je suis très heureux de pouvoir travailler à continuer de faire progresser notre municipalité. Je vous remercie beaucoup pour cette confiance que vous placez dans votre équipe municipale. J'aime vous côtoyer, vous connaître et connaître vos idées et vos ambitions pour Parisville. Merci de m'en faire part à moi et aux autres membres du conseil. Je profite de l'occasion pour souhaiter la meilleure des chances à notre nouveau maire, René Guimond. Il fera un excellent leader pour notre collectivité. Je suis très fier de ce nouveau conseil.

À bientôt.

Jean-François Bienvenue

Conseiller #4



Bonjour à tous,

Je me présente Samuel Castonguay.

Je suis natif de Parisville, j'ai 43 ans, en couple avec Véronique Geoffroy native de Manseau et nous sommes les parents de Théo âgé de 9 ans. Je travaille depuis 13 ans chez HM Métal à Sainte-Sophie-de-Lévrard comme acheteur-magasinier. Sportif dans l'âme, le sport a toujours fait partie de ma vie. Je suis présentement entraîneur au sein du hockey mineur de Bécancour.

J'en suis à mon premier mandat comme conseiller municipal.

J'ai le souhait de rendre Parisville encore plus dynamique et de travailler à rendre le milieu de vie plus intéressant pour les adolescents.

Samuel Castonguay

Conseiller #5



Bonjour chers citoyens. Je m'appelle Jason Tousignant. Je suis natif de Parisville, âgé de 39 ans, marié à Julie Faucher et père de deux beaux adolescents.

J'ai dû quitter mon village pendant deux ans pour mes études en mécanique de véhicules lourds. Maintenant, je suis employé depuis plusieurs années pour une entreprise locale que j'adore : Les entreprises Jacques Beudet inc.

J'ai ma municipalité à cœur et je travaille au sein de ma communauté depuis déjà près de deux ans en tant que conseiller numéro 5.

J'ai la chance de vous représenter avec fierté pour un autre mandat.

Au plaisir de vous croiser!

Jason Tousignant

Conseiller #6



Je me présente, Daniel Brisson. Je suis natif de Parisville et j'y suis toujours, car Parisville c'est ma place.

Présentement, je travaille dans le domaine de la construction comme soudeur. J'ai aussi travaillé dans les infrastructures et mobilisation de camps à la Baie James pendant 18 ans.

Je me présente comme conseiller pour mettre mon expérience au profit de la municipalité, notamment pour le dossier de l'aqueduc et de l'eau potable pour la génération future.

J'espère pouvoir vous aider.

Daniel Brisson



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bonjour à tous,

Voilà une année de complétée en tant que nouvelle coordonnatrice. J'aimerais remercier l'équipe de bénévoles de m'avoir fait confiance et d'avoir continué à collaborer avec moi au succès de votre bibliothèque. Ce fût une année où, vous les membres et nous de l'équipe, avons dû s'ajuster à quelques reprises avec les normes de la Covid-19 et en espérant que tout cela soit derrière nous bientôt. Une nouvelle bénévole s'ajoute à l'équipe: Mme Claudette Lemay Guay. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.

Au cours de l'année, nous avons acquis plusieurs nouveaux volumes pour agrémenter vos soirées. À la fin de novembre, nous aurons notre échange semestriel avec encore plein de nouveautés. Comme depuis plusieurs années, notre club de lecture a participé au camp de jour lors de deux journées où on a fait découvrir le sentier des comptes aux jeunes.

En septembre dernier, nous avons une activité qui nous racontait plein d'histoires par une autrice de chez nous; madame Martine Vézina. Celle-ci nous a d'ailleurs permis d'illustrer son livre de

Kalin sur nos murs. Vous pouvez venir le découvrir! D'ailleurs nous avons fait l'acquisition de Kalin pour vos tout-petits. Nous avons aussi eu le concours « Abonne-toi ou réabonne-toi » en collaboration avec le réseau biblio. Vous avez des suggestions d'activités, il nous fera plaisir de les recevoir et nous regardons ce que nous pourrons faire. Vous pouvez les déposer à la bibliothèque, une boîte sera à votre disposition.

Pour les enfants qui désirent envoyer une lettre au Père Noël, l'adresse est la suivante : Père Noël, Pôle Nord, HOH OHO. La lettre doit être expédiée au plus tard le 3 décembre 2021. Psst : Pas besoin de timbre!

Pour la période des fêtes, votre bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 4 janvier. Nous désirons vous offrir nos meilleurs vœux en cette période de réjouissance et une année 2022 avec plein de nouveautés.

P.S : Nos jeux de société sont toujours à votre disposition et la carte Accès Musée est toujours disponible et tout cela gratuitement!

Le comité de la Bibliothèque



NOUVEAUTÉ AU PARC LINÉAIRE LE PETIT DESCHAILLONS

Quatre nouvelles sentinelles au DEL consommant moins d'énergie et offrant plus de lumière ont été installées au bout d'un mât de huit pieds, dirigeant ainsi la lumière directement au-dessus de la piste multifonctionnelle pour un meilleur éclairage et une sécurité accrue des usagers en soirée!





MRC

Lotbinière

AVIS PUBLIC

Consultation publique relativement au projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé 2022-2028

AVIS est donné par le soussigné, Stéphane Bergeron, qu'une consultation publique sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la municipalité régionale de comté de Lotbinière, adopté le 13 octobre 2021 conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, se tiendra du 6 au 20 décembre 2021. Cette consultation publique a pour objet de permettre aux citoyens, groupes et organismes de faire parvenir leurs commentaires, recommandations ou questions sur le projet de PGMR à la MRC.

Une copie du projet de PGMR révisé 2022-2028 ainsi qu'un sommaire détaillé de celui-ci sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la MRC de Lotbinière, à l'adresse suivante : www.mrcloibiniere.org/publications-et-formulaires/politiques-et-planifications/pgmr/ ainsi qu'au bureau de la MRC situé au 6375, rue Garneau à Sainte-Croix, pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents peuvent aussi être consultés sur place au bureau de chacune des municipalités, sur rendez-vous préalable.

Cette période de consultation publique mettra à contribution la population et les différents acteurs du territoire grâce à un processus de participation publique en trois temps :

1. Sondage sur le projet de PGMR 2022-2028 (questionnaire en ligne);
2. Assemblée de consultation publique le 8 décembre 2021 à 19 h 00 à La Chapelle (364, rue Saint-Joseph) à Laurier-Station (possibilité d'y assister virtuellement en vous inscrivant sur le site Internet de la MRC);
3. Dépôt de mémoires, avant le 20 décembre 2021, par courriel à info@mrcloibiniere.org ou par courrier au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0.

Visitez le www.mrcloibiniere.org/publications-et-formulaires/politiques-et-planifications/pgmr/ pour plus d'information.

Donné à Sainte-Croix, ce 22 octobre 2021

Stéphane Bergeron, directeur général et secrétaire-trésorier

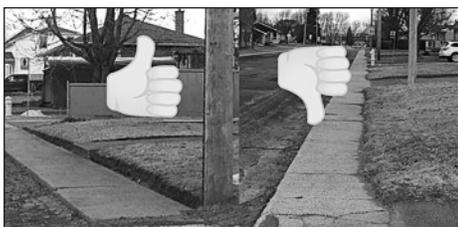
LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Nous vous rappelons que la collecte hebdomadaire des matières organiques s’est terminée le 17 novembre dernier. Deux collectes hivernales sont prévues, soit une le 14 décembre et l’autre le 22 février 2022. La collecte hebdomadaire sera ensuite de retour en avril 2022.

PELOUSE SUR LES TROTTOIRS VS DÉNEIGEMENT

Nous vous rappelons qu’il est de votre responsabilité de retirer votre pelouse qui empiète sur le trottoir pour éviter que celle-ci ne soit arrachée par la machinerie durant les opérations de déneigement.

En plus de faciliter le travail des déneigeurs, cela permettra aux piétons de marcher davantage côte à côte de façon sécuritaire.



LE SAVIEZ-VOUS? : POUVOIR DE PROJETER LA NEIGE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

La période hivernale arrivant à grands pas, il n’est pas sans intérêt de rappeler que la Loi sur les compétences municipales prévoit expressément le pouvoir des municipalités locales de projeter la neige, qui recouvre une voie publique, sur les terrains privés contigus: «69. Toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. » Au sens de cette loi, une voie publique « inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui

n’est pas du domaine privé, ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion » (art. 66). ATTENTION! Il est important de distinguer la possibilité de projeter la neige sur les propriétés privées en bordure de chemin, de celle de déplacer de la neige d’un terrain vers un autre. Si l’accumulation de neige sur un terrain devient trop importante, il n’est pas possible d’en déplacer une partie sur un autre terrain en vue de son élimination. En effet, il est précisé au Règlement sur la gestion de la neige, des sels de voirie et des abrasifs que « Ne peut être déposée définitivement que dans un lieu d’élimination de neige autorisé par le ministre en vertu de l’article 22 de la Loi, la neige qui a fait l’objet d’un enlèvement et d’un transport en vue de son élimination » (art. 5 al. 1)

Source : Mini-Scribe - Décembre 2021, Vol. 30 — No 11

VANDALISME

À cause d’actes répétés de vandalisme, la Municipalité de Parisville a été contrainte de fermer la toilette publique du chalet des loisirs.



La Sûreté du Québec a été avisée de la situation et assurera une surveillance accrue des lieux.

Nous suggérons aux parents d’avoir une jasette avec leurs enfants. L’ensemble de la population est puni à cause de quelques personnes malveillantes.

De plus, l’accessibilité au chalet et aux installations sanitaires pour la période hivernale pourrait être compromise.

Si vous êtes témoins d’actes de vandalisme, n’hésitez pas à contacter la SQ. Le vandalisme est un acte criminel.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre vigilance.

LE PATRIMOINE BÂTI DE LA MRC DE BÉCANCOUR MIS EN VEDETTE DANS UN LIVRE

La MRC de Bécancour a procédé récemment au lancement officiel de l’ouvrage Bâtiments vedettes. Celui-ci présente 18 constructions riches d’histoire, soit une par municipalité rurale du territoire, une pour chaque secteur de la Ville de Bécancour, et une autre pour la communauté autochtone de Wôlinak.

Vous pouvez vous procurer gratuitement ce livre au bureau municipal.

**jusqu’à épuisement



ORGANISMES

CERCLE DE FERMIERES

Invitation aux jeunes de 8 à 17 ans à un atelier pour la fabrication d’un bonhomme de neige fait avec des chaussettes, dans le cadre d’un concours régional des Fermières, pour y participer, contactez Colette Lessard (819-292-2975) les places sont limitées.

Nous sommes fières d’être Fermières et de contribuer à l’amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille afin de transmettre notre patrimoine culturel, artisanal. Les Fermières utilisent les métiers pour le tissage (nappe, couverture, linge à vaisselle)

Dans la revue provinciale des Fermières de septembre/octobre, plusieurs fermières ont transmis des photos de leurs confections réalisées, dont une poupée faite par Jeannine Beaudet de Parisville.

Cette revue comprend de nombreux articles très intéressants, des trucs, des recettes, ainsi que des idées de confections. Vous la recevez gratuitement lorsque vous êtes membre Fermières. Le coût de l’abonnement est de 30\$ pour l’année, la date limite pour l’adhésion (2021-2022) est le 14 décembre 2021. Vous êtes intéressées, contactez Johanne Brisson au 819-292-3486 ; Jeannine Beaudet 819-292-2082.





CLUB FADOQ DE PARISVILLE

Le 20 octobre, le club FADOQ tenait son assemblée générale incluant une période de deux années de fonctionnement. Les rapports présentés englobaient la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2021. En plus des membres de l'exécutif, 24 membres étaient présents. Toutes ces personnes étaient heureuses de se revoir. Le club offrait gratuitement un dîner « boîte repas » préparé par la Rôtisserie Fusée de Plessisville. Ce fut l'occasion de prendre connaissance de la vitalité de notre mouvement malgré l'absence d'activité pour nos membres. Les rapports des finances et des activités de direction et d'administration ont été présentés. L'exécutif a réussi à garder le mouvement en vie malgré les interdictions de

rassemblement et d'activités imposées par la santé publique. Malgré la situation difficile, les membres se sont montrés fidèles et nous avons maintenu le nombre d'adhérents à 110 et notre situation financière est excellente.

À cette réunion un nouvel exécutif a été élu et il est composé de :

- Maurice Grimard, président
- Henri-Noël Guimond, vice-président
- Lucie Germain, trésorière
- Marie-Blanche L'Hérault, secrétaire
- Mesdames Hélène Guimond, Cécile L'Hérault et monsieur Gerald Houle furent élus administrateurs.

Le nouvel exécutif se réunissait le 15 novembre pour étudier les possibilités de reprise d'activités. Les contraintes sanitaires provenant de la FADOQ Centre-du-Québec rendent difficile la reprise normale des activités telles que le baseball poches, les cartes et les repas traditionnels.

Pour répondre à l'insistance des membres qui manifestent le besoin de se rencontrer, le C.A. organise une après-midi de musique, chants, histoires dans l'ambiance du temps des fêtes. Cette activité est prévue le 17 décembre à 13h 30 à la salle municipale.

Une preuve de vaccination, le port du couvre-visage, la distanciation et autres mesures sanitaires seront exigées. Nous voulons que votre participation à cette activité soit réalisée en toute sécurité.

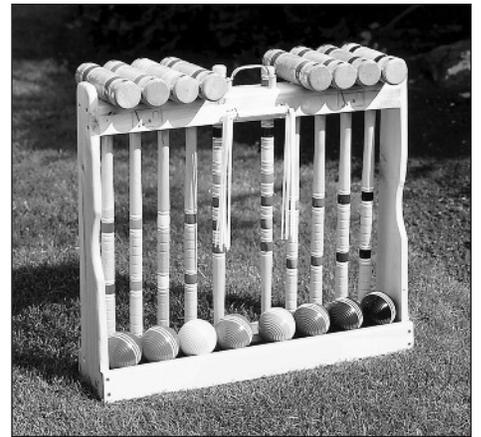
Pour faciliter l'aménagement des lieux et prévoir une collation pour tous, nous demandons de vous inscrire auprès des membres de l'exécutif*

Hélène Guimond :819-292-2569 ; Lucie Germain 819-287-5851, Marie-Blanche L'Hérault 819-292-1340

Au plaisir de se voir pour s'amuser et festoyer.

Joyeux temps des fêtes.

Club de Croquet Parisville



Bonjour à toutes et à tous.

Notre croquet va de mieux en mieux. Nos ligues ont recommencé en respectant les consignes sanitaires. Il nous manque des joueurs, car plus on est de joueurs, plus c'est plaisant. C'est un jeu amusant et il y a toujours une petite intrigue. Le club invite toujours ceux et celles qui sont intéressés à venir voir ce qu'est le croquet, mais plusieurs n'osent pas venir voir. Viens voir c'est quoi le croquet. Il ne faut pas être gêné de venir voir notre club, car les membres seront heureux de vous voir. Pour terminer, notre C.A. : Yves, André, Colette, Rolande et Michel, vous souhaite de très belles fêtes et une bonne et heureuse année à vous toutes et tous.

Yves Blanchet, Président. *À la prochaine!*



Avis de décès

Madame Jeannine Gervais

Épouse de feu Réal Lemay
Décédée le 06-09-2021
à l'âge de 77 ans
De Victoriaville
(anciennement de Parisville)

Monsieur Clément Demers

Époux de Sylvia Beaudoin
Décédé le 19-10-2021
à l'âge de 72 ans
De Saint-Pierre-Les-Becquets.
(anciennement de Parisville)

Paroisse St-Laurent-Rivières-du-Chêne

Horaire des messes du temps des Fêtes

Noël :

Vendredi le 24 décembre 2021 :
16h : Parisville et Leclercville
19h30 : Deschaillons et Fortierville
20h : Ste-Croix
21h : St-Édouard
21h30 : Ste-Françoise et Lotbinière

**Samedi le 25 décembre 2021 :
pas de messe.**

Sainte-Famille :

Dimanche le 26 décembre 2021 :
9h : Ste-Françoise et Ste-Croix
10h30 : Parisville
11h : Leclercville

Jour de l'an

Samedi le 1er janvier 2022 :
10h : Leclercville et Parisville

Épiphanie :

Dimanche le 2 janvier 2022 :
9h : Fortierville et Lotbinière
10h30 : Deschaillons
11h : St-Édouard

Un très joyeux Noël et une bonne année 2022 pleine de joie, d'esprit de famille et surtout sous le signe de la santé.

Jean-Paul Lacroix

Curé pour l'équipe pastorale !



COURS DE YOGA

HIVER 2021

STE-CÉCILE DE LÉVRARD

Le yoga est un art de vivre. Il vise avant tout l'harmonie et l'épanouissement de la personne. En plus, le yoga s'adresse à toute personne qui veut diminuer son stress, augmenter sa concentration, diminuer l'anxiété, combattre la dépression, amélioration de la qualité du sommeil, amélioration de la souplesse et de l'équilibre, améliorer sa confiance en elle-même et apprendre à bien respirer.

LES COURS DÉBUTERONT DANS LA SEMAINE DU 17 JANVIER 2022

MARDI : 18h45 à 20h00 intermédiaire

JEUDI : 13h30 à 14h45 yoga doux

VENDREDI : 10h00 à 11h15 intermédiaire

SESSION : 12 semaines

Endroit : salle Éric Côté

Pour inscription et information :

Manon Tousignant Tél : 819-263-027 manon.t@bell.net

Formation avec le centre de transmission de yoga

Formation avec l'étude et transmission de yoga

Post formation avec le centre Québec Yoga Mandiram

YOGA DOUX

STE-CÉCILE DE LÉVRARD

Un yoga tout à fait adapté pour des gens vivant des conditions physiques particulières mineures telles que : arthrite, arthrose, faiblesse dorsale, etc ...

INVITATION GRATUITE

Quand : jeudi 13 janvier 2022

Heure : 13h30

Endroit : salle Éric Côté

Apporter un tapis d'exercice ou une serviette

S.V.P. appelez pour confirmer votre présence



Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire

Le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) a inauguré ses bureaux avec une cérémonie de citoyenneté pour une famille syrienne demeurant à Parisville.

Deschaillons-sur-Saint-Laurent, le 5 octobre 2021 — Le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) a inauguré ses bureaux avec une cérémonie de citoyenneté pour une famille syrienne demeurant à Parisville.

C'est 5 enfants de la famille Iskode originaire de Syrie qui sont devenus officiellement citoyens canadiens le samedi 2 octobre 2021. Le PAIS a souligné cette étape importante dans la vie des nouveaux citoyens en organisant un événement significatif. Pour l'occasion, des représentants de la communauté et quelques amis ont été invités à assister à la cérémonie dans les bureaux du PAIS et les nouveaux citoyens ont reçu un certificat en leur honneur.



Sur la photo : Maurice Grimard, les enfants Iskode et Louis Plamondon.

Deux acteurs de la scène politique sont venus féliciter les nouveaux citoyens, le maire de Parisville, monsieur Maurice Grimard et le député de Bécancour-Nicolet-Sauvel, monsieur Louis Plamondon. Pour monsieur Grimard, cette cérémonie était la dernière activité publique de ses fonctions en tant que maire de Parisville, après plus de 18 ans dans la politique municipale.

« Nous aimerions remercier monsieur Grimard pour sa présence durant cette célébration pour la famille et pour son implication jusqu'à la toute fin de son mandat en tant que maire, son dévouement est remarquable », déclare Céline Auger, directrice générale du PAIS.

À propos du Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS)

Le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) est un organisme dont la mission est l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des personnes immigrantes dans la MRC de Bécancour.

Pour information :

Céline Auger,
Directrice générale
418 554-9425
cauger@pais.ca

Source :

Jazmin Henry-Guimond,
Conseillère en communication et Agente
d'intégration
819 448-4813
jguimond@pais.ca



Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour

Le service d'accompagnement-transport vous est offert par des bénévoles de confiance et a pour objectif d'offrir une présence physique et sécurisante ainsi qu'un moyen de transport à des personnes vivant à domicile, lors de leurs déplacements pour des fins médicales.

Critères d'admissibilité :

- Être résidant de la MRC de Bécancour;
- Défrayer le coût du transport, tel qu'établi par le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour (0,41¢/km);
- Faire sa demande d'accompagnement-transport le plus tôt possible (au moins 24 heures à l'avance ou plus) directement au Centre d'action bénévole.

Pour de plus amples informations, veuillez appeler au siège social et demander Danièle au 819 288-5533 ainsi qu'à notre point de service à Gentilly au 819 298-2228.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles afin de répondre aux besoins.

REMERCIEMENT

Après ces deux derniers mandats et plusieurs autres réalisés à une époque antérieure, je me retire de la politique municipale active. Je continue cependant à m'impliquer dans divers comités et associations de la paroisse.

Grand merci à vous tous, citoyens et citoyennes, de votre confiance et de votre appui.

Je me souviendrai particulièrement de mes collègues du conseil et de l'équipe d'administration.

Ce fut un honneur de participer à l'évolution de Parisville en votre collaboration.

Joyeuses fêtes et profitez bien de ces moments privilégiés.

Marie-Blanche L'Hérault

UNE JOYEUSE HALLOWEEN INTER-CULTURELLE

C'est un party que j'organise pour une activité d'Halloween : On décore des citrouilles. Cette année, le défi était de décorer avec ce que l'on pouvait trouver en forêt, le plus écologiquement possible, à quelques exceptions près. On laisse aller notre imagination. Un plus cette année, on a eu la visite d'un couple d'amis (Marie Hélène & Michel) qui se sont joints à nous pour le jugement de la citrouille la plus originale. Le résultat ex æquo sauf une qui est ressortie du lot. Ensuite, nous avons partagé des desserts aux pommes de la saison et des guimauves grillées autour d'un petit feu. C'était une belle journée d'automne en bonne compagnie. Une recette gagnante, partager des coutumes entre différentes nationalités. On voit de beaux sourires qui en disent long. Ça ne coûte pas cher pour rendre des gens heureux.

Linda Auger



COMMUNIQUÉS DIVERS

Un comité de résidents - C'EST QUOI? C'EST POUR QUI ? C'EST POURQUOI ?

Chaque centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) a un comité de résidents (CR) qui fait partie intégrante du réseau de la santé et des services sociaux.

Ce comité se compose d'au moins trois membres : résidents ou toute autre personne ne travaillant pas pour cet établissement.

Le comité de résidents a un rôle très important à jouer à l'intérieur de l'établissement.

Le CR a pour fonction de :

1. Renseigner les résidents sur leurs droits et leurs obligations.
2. Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.
3. Défendre les droits et les intérêts collectifs des résidents ou, à la demande de l'un de ceux-ci, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.

Le comité de résidents est le gardien des douze droits des usagers établis par LSSSS et ces

droits doivent être exercés d'une manière judicieuse et en respect des droits des autres usagers.

Au CHSLD de Fortierville, le comité se compose de :

Mmes Colette Dubois, Noëlla Demers, Line Gagnon, Lucille Habel, Linda Auger et Céline Bélanger.

Pour des informations supplémentaires, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale au numéro de tél : 819-287-4686, poste 58651.

ent+prendre
MRC BECANCOUR

Rejoignez une équipe passionnée et animée

OFFRE D'EMPLOI
Technicien.ne comptable

egaleplus.com

NOTRE CAMPAGNE

UN MILIEU DE VIE À PARTAGER

Place aux Jeunes
Bécancour

Partout

35 ans

pour les 18

ailleurs

L'avenir appartient à ceux qui se lèvent



Horaires des fêtes arène régional de Saint-Pierre-les-Becquets

PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE POUR TOUS (13 ANS ET PLUS)

GRATUIT



Décembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
26 décembre	27 décembre	28 décembre	29 décembre	30 décembre
11h à 13h: Patin Libre	14h à 16h : Patin libre ----- 16h à 18h: Hockey Libre	16h à 18h : Patin Libre	14h à 16h : Patin libre ----- 16h à 18h: Hockey Libre	14h à 16h : Patin libre ----- 16h à 18h : Hockey Libre

Janvier 2022

Dimanche 2 janvier
12h à 14h: Patin libre -----
14h à 15h30 : Hockey Libre



JOYEUSES FÊTES À TOUS!



Tous les détails de la programmation ici : www.moulinmichel.qc.ca



Situé en Chaudière-Appalaches près des villages de Leclercville et de Lotbinière, le centre de ski de fond et de raquette de la Pinière a un réseau de 27 km de ski de fond et 15 km de raquette.

Nous entamons bientôt notre 27^e saison! La pandémie a marqué positivement la saison 2020-2021 : plus de mille visiteurs et de superbes conditions de neige. Année record! Pour 2021-2022, nous souhaitons vous revoir en grand nombre. Les mesures sanitaires seront appliquées selon la situation pandémique et les recommandations gouvernementales.

Le chalet d'accueil, les sentiers de ski de fond et de raquette arpentent une trentaine de terres privées. Merci à chaque propriétaire de nous accorder les droits de passage lorsque le centre est en opération. Un privilège hivernal tellement apprécié dans notre région!

Nouveautés pour 2021-2022:

Réaménagement du stationnement par le déplacement du départ des pistes de ski de fond de la 1-2 et 5 afin d'augmenter l'espace.

La piste de ski de fond no 4 se fera en sens inverse, une belle et longue descente que les skieurs apprécieront.

Modification de la piste de ski de fond no 5, pour une meilleure sécurité après la traversée du rang Saint-François. Retour d'une descente à mi-parcours et amélioration de la dernière remontée.

Confection et installation de plusieurs affiches « interdiction de circuler » sur toutes les terres privées lorsque le centre est fermé.

Installation des affiches « rester dans les sentiers, vous circulez sur des terres privées » dans le sentier pédestre «secteur Embouchure ».

Rafraîchissement dans la signalisation des pistes de raquette.

TARIFS 2021-2022 : Annuel: 25.00\$ ou 30.00\$ ~ **Carte de membre** 25.00\$, rabais de 25% applicable sur le tarif journalier dans tous les centres affiliés au regroupement des stations de ski de la région de Québec. ~ **Carte de membre avec don** : 30.00\$, même pourcentage de rabais applicable et le don de 5.00\$ servira à l'entretien du sentier pédestre 4 saisons «secteur Embouchure ». **Journalier** : 5.00\$ AUTOPERCEPTION, boîte près du chalet d'accueil. **Gratuité** : 17 ans et moins et étudiants (sur présentation de la carte étudiante).

POINTS DE VENNTE cartes de membre à partir du 1er décembre 2021 : Auprès des membres du comité de la Pinière: Marc Lemay, Katheline Lafond, Jean Beaudet, Yves Pilote, Donald Olivier et Renée Leclerc. **Boulangerie** à Lotbinière **Dépanneur Sonichoix** à Saint-Édouard

Adresse courriel : skilapiniere@hotmail.com
Site internet : www.skipiniere.sitew.com

Le Parc de la rivière Gentilly Ouvert 12 mois par année!

Savais-tu qu'au Parc régional de la rivière Gentilly, il est possible de faire du camping, et ce, même en hiver ?



En effet, les chalets, prêt-à-camper ainsi que près de 10 espaces de camping (pour tentes, roulottes ou VR) sont disponibles afin de pratiquer ton loisir préféré. Il est à noter, que dû au gel, le service d'eau est coupé sur les terrains, mais toujours disponible dans les blocs sanitaires. Une fois sur place, profite de nos nombreux sentiers pour agrémenter ton séjour et profiter, une fois de plus, du plein air!

819 298-2455 / www.rivieregentilly.com

Vous avez hâte de chausser vos skis? De faire une randonnée pédestre? De faire de la raquette... mais pas le temps d'aller loin?

À DESCHAILLONS-SUR-ST-LAURENT :

- Sentier pédestre (section déneigée l'hiver) : 2,3 km
- Sentier de ski de fond et pédestre : 7 km

Départs :

14e et 16e avenue



Nouveau dans le rang St-Joseph : 2 Sentiers de raquette

- Parcours 3 km
- Parcours 5 km

À FORTIERVILLE :

- Sentier pédestre
- Sentier de ski de fond
- Sentier de raquettes

Départ :

Chalet des loisirs



1 La Détente
SKI DE FOND
FACILE - 5,3 Km

2 La Foulée
SKI DE FOND
INTERMÉDIAIRE - 11,2 - 7,8 Km

3 La Forêt
SKI DE FOND
FACILE 19,3 - 5,5 Km

4 La Vision
SKI DE FOND
INTERMÉDIAIRE - 11,4 - 6,5 Km

5 La Laitleur
RAQUETTES

Sentiers pédestres 4 saisons à partir du rang St-Antoine.



SSIRMRCB BULLETIN

PREVENTION 2021

BONHEUR, SANTÉ ET SÉCURITÉ NOS MEILLEURS VOEUX

Au nom de toute l'équipe du SSIRMRCB, j'aimerais vous souhaiter un excellent temps des Fêtes 2021 remplie de petits et grands bonheurs entourés des gens que vous aimez. De nouvelles activités seront au programme de la prochaine année, en plus de nos classiques comme les portes ouvertes de caserne et le fameux camp 911.



Soyez à l'affût de notre page Facebook (facebook.com/SSIRMRCB), ainsi que les journaux locaux pour plus de détails.

CHAUFFAGE AU BOIS ÉVITEZ LES FEUX DE CHEMINÉE

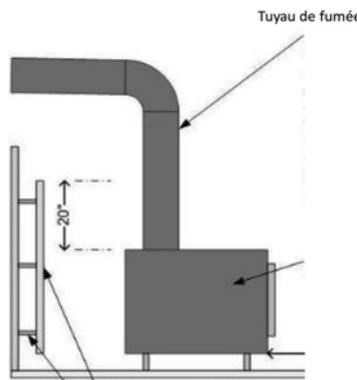
L'hiver est à nos portes, il est donc très important de faire la vérification de notre tuyau de fumée régulièrement, il est le principale coupable des feux de cheminée. Voici des petits rappels importants pour éviter ce genre de situation :

- Prenez le temps de faire une inspection visuelle de l'intérieur de vos conduits au mi-saison de chauffage afin de vérifier l'accumulation de crésote.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète.
- À cause du froid qui crée une pression négative dans votre cheminée, prenez le temps de bien réchauffer les conduits en ne brûlant que du papier ou du petit bois pendant quelques minutes.

- Ne brûlez que des bûches! Évitez tout autre combustible tel que du bois traité, peints et déchets de toutes sortes.
- Par vents forts, réduisez la quantité de bûches que vous mettez normalement en même temps dans l'appareil à combustion.
- Choisissez du bois dur, comme le chêne, l'érable ou le hêtre. Il doit être sec depuis au moins six mois.
- Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de crésote.

SI UN INCENDIE SE DÉCLARE DANS VOTRE CHEMINÉE, NE PERDEZ PAS DE TEMPS !

- Fermez la clé de votre appareil à combustion;
- Procédez à l'évacuation de l'habitation;
- Rendez-vous au point de rassemblement;
- Contactez le 9-1-1.



NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie.



N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux,
Agent en prévention incendie
g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca

AVIS DE NOMINATION



SÉBASTIEN DEMERS
 Directeur incendie
 du SSIRMRCB



**PROGRAMME DE REVITALISATION
 DU TERRITOIRE TOUJOURS
 EN VIGUEUR**

Saviez-vous que la municipalité de Parisville a adopté un règlement afin que l'ensemble de son territoire fasse l'objet d'encouragement à la rénovation et à la construction étant donné l'âge moyen avancé des bâtiments s'y trouvant ?

Ce programme de revitalisation du territoire offre un crédit de taxes foncières applicables à la valeur ajoutée des travaux. Pour les critères d'admissibilités, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrions vous donner plus de détails à ce sujet.

À vos marteaux !!!



SADC

Service
 d'aide au développement
 des collectivités
 DE NICOLET-BÉCANCOUR

Geneviève Beauchemin | Carine Marchand | Marie-Noëlle Bourque | Steve Brunelle | Valentine Roche | Guy Masson | Carolyne Aubin

VOS PROJETS, NOTRE ACCOMPAGNEMENT, UNE RELATION DURABLE!

Accompagnement

- Mentorat pour entrepreneurs
- ABC de la tenue de livres et de la comptabilité
- Réseau RH

Développement durable

- Efficacité énergétique
- Pratiques écoresponsables
- Image
- Impact dans le milieu
- Matières résiduelles
- Transports et GES

Financement

- Fonds SADC
- Prêt Stratégie jeunesse
- Prêt Relève

Contactez-nous!

sadnicoletbecancour.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement le SADC

819 233-3315

Beaudet
 ENTREPRISESBEAUDET.COM
 R.B.Q.8287-8463-24
 LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET inc.
 STEVE.819-386-8505 CARL.819-386-5795
 BUREAU.819-292-2174
 FAX.819-292-1536

TRANSPORT(VRAC) - EXCAVATION - CHAUX AGRICOLE - DÉNEIGEMENT
 845 RUE PRINCIPALE, PARISVILLE, G0S 1X0

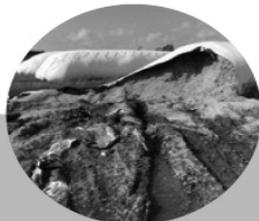
**Casse Croûte
 Le Rubis** 819-292-2716

Commande pour emporter
 Menu du jour
 Crème glacée molle
 Permis d'alcool

1236, Rte 265
 Parisville, G0S 1X0
 Manon Beaudet, prop.
manonbeaudet3105@hotmail.com



En collaboration avec Agri-recup nous récupérons maintenant les pellicules, la sacs silos pour ensilage et les bâches



PELLICULES



**SACS SILOS
POUR ENSILAGE**



BÂCHES

Nous récoltons vos plastiques à la quincaillerie Agrizone de Parisville dans les endroits indiqués à cet effet.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions !

Collecte en sacs :

1. Secouer afin d'enlever le maximum de débris;
2. Placer les plastiques distinctement dans un sac AgriRÉCUP* et bien l'attacher avec une corde;
3. Rapporter au site de collecte à l'endroit indiqué à la quincaillerie Agrizone de Parisville

* Les sacs AgriRÉCUP sont disponibles aux sites de collecte.



HORAIRE DES FÊTES - Services caissiers

24 décembre	Horaire régulier
27 et 28 décembre	Fermé
31 décembre	Horaire régulier
3 et 4 janvier	Fermé

Meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité de la part des employés et administrateurs de la Caisse.

Profitez de nos services en tout temps :

- services mobiles
- desjardins.com
- 1 800 CAISSES
- guichets automatiques



La Coop Heures d'ouverture dépanneur

Parisville

Lundi-mercredi: 7h00 à 21h00
 Jeudi-samedi: 7h00 à 22h00
 Dimanche: 8h00 à 21h00

La Coop: 819-292-2303 Dépanneur: #1101




 www.parisville.coop
 




DONALD MARTEL
 Député de Nicolet-Bécancour


**ASSEMBLÉE NATIONALE
 DU QUÉBEC**

Hôtel du Parlement
 1045, rue des Parlementaires, bureau RC.59
 Québec (Québec) G1A 1A4 Tél. 581 628-1849

Bureau de circonscription
 625, avenue Godefroy, bureau 202
 Bécancour (Québec) G9H 1S3 Tél. 819 233-3521
 Sans frais 1 855 333-3521 Téléc. 819 233-3529
 Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca

Judith Lajoie inc.
 Société par actions d'un courtier immobilier
 Coach Achat-Vente

L'efficacité passe par l'écoute

Bur.: **418 666-5050**

Cell.: **581 982-2211**



 Agence immobilière
 Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.




**PORTES &
 FENÊTRES**
 P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.

Alain Pérusse

620 Principale Est,
 Parisville, Québec
 G0S 1X0

T **819 292-2096**

F 819 292-2594

peperusse@hotmail.com

RBQ: 8262-5120-10

PEPERUSSE.COM

**Les Excavations
 Roland Laquerre inc.**

1143, Route 265
 Parisville QC - G0S 1X0
 T • 819-292-2306 F • 819-292-3241

rolandlaquerre@sogetel.net



sable • excavation transport en vrac • fosse septique

JO BEAUDET INC.

BOIS DE CHAUFFAGE

SERVICE DE PROCESSEUR À BOIS MOBILE

JONATHAN BEAUDET | 819 292-2973


**CONSTRUCTION
 PÉRUSSE inc.**
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RBQ: 2163-5057-76

En affaire
 depuis 35 ans

819 292-2645

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE


CARSTAR
 Carrosserie et vitres d'auto

Garage R. Paris inc.

Martin & Jean-François Paris

parisville@carstar.ca
819-292-2933

Un accident est si vite effacé®



Les membres du conseil municipal ainsi que les employés municipaux vous souhaitent à toutes et à tous un Joyeux temps des fêtes ainsi qu'une belle saison hivernale avec de belles joues rouges et le cœur débordant de bonheur.

(Absent de la photo, monsieur Daniel Brisson, conseiller #6).



CONCOURS Décorations de Noël DATE LIMITE 13 DÉCEMBRE



WWW.MUNICIPALITE.PARISVILLE.QC.CA

À l'approche de la période des fêtes, la Municipalité de Parisville vous invite à illuminer et décorer votre maison afin de mettre un peu de gaieté dans cette période sombre.

On veut voir Parisville briller, et ce, bien avant Noël !

Chaque maison ayant des décorations visibles de l'extérieur aura droit à un billet de participation pour le tirage d'un cadeau d'une valeur de 50.00\$.

(1 certificat cadeau de 25.00\$ au Casse-Croûte Le Rubis + 1 certificat cadeau de 25.00\$ à la COOP de Parisville)

Vous avez jusqu'au 13 décembre pour participer en nous faisant parvenir une preuve photographique de votre œuvre à info@municipalite.parisville.qc.ca. N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées (Nom, adresse, téléphone) afin que nous puissions vous joindre.

Tous ensemble rendons notre village accueillant et chaleureux, plein de lumière et de beauté!